A Chaponnay, le 17/05/2024

Mesdames, Messieurs,
Les Président(e)s des Clubs
de la Ligue AuRA

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire/Modification des statuts

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes convoqué(e) à l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour modification des statuts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby, qui se tiendra :

le vendredi 31 mai 2024
à 19h30
au siège de la Ligue à Chaponnay

De 18h30 à 19h30 : vérification des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Plus aucune vérification des pouvoirs ne se fera après l'ouverture de l'AG par le Président.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence/absence en complétant le questionnaire via le lien suivant : https://forms.office.com/e/UT66j1eqNL
Réponse impérative avant le 27 mai

Si le quorum n'est pas atteint, une autre Assemblée Générale Extraordinaire sera prévue le 29 juin, jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Le Président,

Thierry TONNELIER

PJ : Pouvoir
Procuration